ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

La chronique d'Yves Crozet *

À QUI PROFITE, AUJOURD'HUI, LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ?

La fin de la précédente chronique établissait une relation directe entre croissance économique et bien-être. Ce faisant, elle s'est inscrite dans la lignée des travaux des économistes qui, au cours des cinquante dernières années, se sont penchés sur les causes et conséquences de la croissance économique. Tous ont souligné la relation étroite qui unissait niveau de vie moyen et conditions de vie du plus grand nombre (1).

L'extraordinaire accroissement de l'espérance de vie n'est-elle pas, avec la disparition des famines et des grandes épidémies, la meilleure preuve des effets collectifs bénéfiques de la croissance économique? Quand les données sur le PIB par tête montrent que chaque habitant de la France est aujourd'hui cinquante fois plus riche que ses ancêtres de la fin du XVIIIème siècle, elles ne font que rappeler une évidence... qui a pourtant de plus en plus de mal à être reçue comme telle. La croissance économique, *aujourd'hui*, bénéficie-t-elle réellement à la grande majorité de la population ?

Ce type de question n'est pas nouveau. Le constat d'une paupérisation relative, voire absolue, de certaines couches sociales a marqué les débuts de l'industrialisation. En plein cœur des Trente Glorieuses, le Parti Communiste Français et son secrétaire général avançaient encore l'idée d'une paupérisation absolue du prolétariat (2).

Ce discours s'est effacé au cours des années 1960 et 1970, mais il est réapparu récemment. En France, où les attentes restent fortes en matière de croissance économique, mais aussi, et de façon plus nette encore, aux États-Unis (EU). Dans ce pays, la croissance a pourtant été vigoureuse depuis un quart de siècle.

Néanmoins, un des thèmes de campagne des dernières élections au Congrès, a été, notamment du côté des Démocrates, la nécessité d'un meilleur partage des fruits de la croissance. Il est donc nécessaire d'observer ce qui s'est passé dans ce pays pour savoir si la croissance économique des économies post-industrielles ne serait pas, comme celle des économies préindustrielles, marquée par une nouvelle « loi d'airain des salaires » (3)!

La courbe de Kuznets et ses mécanismes fondateurs

En matière de relation entre les inégalités et la croissance économique, l'analyse économique standard est marquée par une forme d'optimisme scientifique. Ainsi, à la suite des travaux de Robert Solow, il est admis que le niveau de vie des pays les plus pauvres doit progressivement rattraper celui des pays les plus riches. C'est l'hypothèse de la « convergence », essentiellement fondée sur l'idée selon laquelle les pays pauvres sont plus aptes que les autres à attirer les investissements du fait du faible coût des salaires (4).

* Professeur à l'Université Lyon 2, Yves.Crozet@let.ish-lyon.cnrs.fr

- Qu'il s'agisse des Français Jean Fourastié et François Perroux, ou des Anglo-Saxons Angus Maddison ou Simon Kuznets.
- Voir Ph. Robrieux, Histoire intérieure du PCF, Éd. Fayard, 1984.
- (3) Dans la lignée des économistes classiques comme Malthus et Ricardo, K. Marx désignait par « loi d'airain des salaires » le fait que ces derniers ne pouvaient, dans le système capitaliste, s'élever durablement au-dessus du minimum vital nécessaire aux ouvriers.
- (4) Ces investissements permettent une croissance plus rapide, et donc le rattrapage.



À l'intérieur des pays industrialisés, les travaux statistiques de Simon Kuznets induisent l'idée selon laquelle la phase d'accroissement des inégalités du début de l'industrialisation est suivie par une réduction durable et même irrémédiable des inégalités. La « courbe de Kuznets » traduit cette relation en deux temps entre croissance économique et inégalités : d'abord plus de croissance et plus d'inégalités, puis plus de croissance et moins d'inégalités.

Le caractère simple et relativement optimiste de ce constat a alimenté de nombreux travaux des années 1960 et 1970.

Ainsi Jean Fourastié a-t-il montré, pour la France, l'extraordinaire réduction de l'éventail des salaires (5). De façon plus générale, le développement des assurances maladie et chômage, la mise en place des systèmes de retraite et les diverses allocations versées aux familles, ou aux personnes handicapées ont été un formidable outil de convergence. La création d'un salaire minimum a aussi joué un rôle crucial, surtout en France où, depuis la création du SMIC en 1969 (6), le salaire minimum augmente au moins autant que le salaire moyen, et souvent plus quand il y a des « coups de pouce ». Compte-tenu de la présence de tous ces systèmes de redistribution (7), c'est avec une certaine surprise que les observateurs ont vu resurgir le spectre d'une nouvelle poussée des inégalités. Dès le milieu des années 1980, on évoquait en France les « nouveaux pauvres ». Dans tous les pays industrialisés, une frange importante de la population salariée s'est sentie victime d'un certain déclassement, voire d'une régression.

Quant aux pays en développement, ils n'ont pas tous suivi le chemin de la convergence. Et quand ils l'ont fait, ils semblent s'être arrêtés à la première portion de la courbe de Kuznets : plus de croissance, mais plus d'inégalités!

La Courbe de Kuznets est-elle une sinusoïde?

La question des inégalités doit donc être réexaminée pour la situer dans le cadre d'une croissance économique qui a renouvelé ses vecteurs.

Depuis le début des années 1980, deux phénomènes inattendus se sont produits aux EU.

■ Le premier est une accélération de la croissance économique. Alors que, conformément aux thèses de R. Solow, les pays d'Europe et le Japon rattrapaient progressivement les EU depuis 1945, le fossé s'est à nouveau creusé au cours des vingt dernières années. Le rattrapage n'est donc pas un mécanisme linéaire et garanti.

■ Dans le même temps, les inégalités de revenu avant impôt ont beaucoup progressé. En 1978, les 1 % de la population les plus riches recevaient près de 8 % du revenu national. En 2002, ils en ont reçu 17 %! Ce qui mécaniquement réduit la part relative laissée aux autres. Ainsi, les 50 % des ménages les plus pauvres, qui se partageaient environ un tiers du revenu national dans les années 1970, n'en percevaient plus que un quart à la fin des années 1990 ! Une autre façon de mesurer le même phénomène consiste à établir le ratio entre la part de revenu des 10 % des ménages les plus riches et la part de revenu des 10 % les plus pauvres. En une vingtaine d'années, le ratio est passé de près de 14 à 17.

Le même double phénomène a été observé en Grande-Bretagne : croissance économique plus rapide que la moyenne des

⁽⁵⁾ En suivant la différence entre le salaire du conseiller d'État et celle du concierge de ce prestigieux établissement.

⁽⁶⁾ Un salaire minimum, le SMIG, existait en France depuis le début des années 1950, mais il était indexé sur l'inflation, pas sur les salaires moyens. C'est ce qui explique pourquoi, jusqu'à la création du SMIC, les inégalités de salaire ont eu tendance à augmenter en France. Les Trente Glorieuses n'ont pas toujours été ce que l'on croit!

⁽⁷⁾ Peu ou prou mis en place dans tous les pays industrialisés.



pays européens et accroissement des inégalités: le centile le plus riche est passé de près de 6 % à près de 12 % du revenu national. Tout s'est donc passé comme si le regain des inégalités avaient été le prix à payer pour le retour de la croissance économique. Le constat vaut aussi pour le revenu après impôt. En Grande-Bretagne, après ponction fiscale, le dernier centile est passé de 4,1 à 9,3 % du revenu national. Le même mouvement a été observé aux EU, où les baisses d'impôt ont surtout profité aux plus hauts revenus.

Une première explication vient à l'esprit. Dans la mesure où la richesse produite dépend en partie du nombre de personnes au travail, les systèmes plus inégalitaires offrent plus d'opportunités d'embauche.

Or, la Grande-Bretagne est un pays où le salaire minimum n'a été imposé par Tony Blair qu'à la fin des années 1990. Quant aux EU, le salaire minimum y existe depuis longtemps, mais il a été pratiquement gelé dans les années 1980 et 1990 (8). D'une certaine façon, la priorité a été donnée à l'emploi, au prix d'une accentuation des inégalités.

En France aussi, et dans la plupart des pays d'Europe continentale, les inégalités, dans une mesure moindre, ont progressé. Le SMIC a continué à augmenter plus vite que l'inflation, mais la proportion de salariés payés au SMIC ou à un niveau proche a augmenté. En outre, les emplois à temps partiel non souhaité se sont développés, ainsi que les périodes de chômage peu ou pas rémunérées entre deux emplois de courte durée. La frange la plus précarisée des actifs a donc connu une dégradation de sa situation. Au point qu'en France, comme aux EU, l'État est venu suppléer les insuffisances de salaire en créant des primes pour l'emploi, appelées aux EU impôt négatif. Au risque de voir les entreprises se décharger sur l'État des questions de pouvoir d'achat (9).

Devant le caractère général de ce phéno-

mène, Thomas Piketty, après avoir étudié les séries longues de la distribution des revenus en France et aux EU, a avancé l'idée selon laquelle la courbe de Kuznets n'était que le premier mouvement d'une sinusoïde (10). Après avoir diminué dans la phase de maturité des économies industrielles, les inégalités se déploieraient à nouveau comme un mal nécessaire. Le développement des revenus exigés par les capitaux est aussi à relier avec une pression accrue sur les salaires.

Mais ce constat ne suffit pas ; il invite à interroger ces mécanismes inquiétants. Peuvent-ils être contrecarrés ? Et si oui, peut-on se donner comme objectif un degré « acceptable » d'inégalité ?

Quel degré « acceptable » d'inégalité ?

La précarisation croissante des emplois et la pression à la baisse des salaires sont souvent reliées à deux phénomènes récents, presque concomitants : le déploiement des nouvelles technologies et la mondialisation. Une controverse s'est d'ailleurs développée sur ce thème, à la fin des années 1990, entre P.-N. Giraud (École des Mines de Paris) et D. Cohen (École Normale Supérieure de la rue d'Ulm). Le premier insistait sur le rôle clé de la mondialisation dans la pression à la baisse des salaires. Le second y voyait plutôt le rôle des changements technologiques qui remettent sans cesse en cause les hiérarchies des firmes et des individus. Sans trancher le débat, on peut aisément rete-

⁽⁸⁾ Il est aujourd'hui variable selon les États mais tourne autour de 5 euros de l'heure, soit nettement moins que le SMIC, supérieur à 8 euros et auquel il faut ajouter les charges sociales patronales.

⁽⁹⁾ Comme le soulignait récemment François Chérèque (CFDT).

⁽¹⁰⁾ Les travaux de Th. Piketty et E. Saez ont été approfondis sur le cas américain dans une thèse soutenue le 8 septembre 2006 par Estelle Sommeiller. Préparé en co-tutelle au sein de l'Université Lyon 2 et de l'Université du Delaware, ce travail est disponible en ligne sur le site de l'Université Lyon 2. Nous en avons extrait certaines données utilisées dans cette chronique.



nir que ces deux chocs exigent une réorganisation profonde des systèmes productifs. Il n'est donc pas surprenant qu'à cette occasion des individus, des firmes, voire des régions entières se trouvent déclassés.

Dans le même temps, d'autres individus, d'autres firmes ou d'autres régions, notamment en Chine ou en Inde, connaissent une véritable éclosion. Mais ce rattrapage des pays développés par les deux géants d'Asie n'est pas un long fleuve tranquille. Ces deux pays, comme en Europe, se retrouvent en effet dans une phase ascendante de la sinusoïde Piketty-Kuznets. À tel point que, en Chine comme aux EU, des voix de plus en plus nombreuses exigent une action publique compensatrice.

Ainsi, Benjamin Friedman, professeur à l'Université de Harvard, constate que, souvent, la hausse du PIB ne profite qu'aux 10 % de la population les plus riches. Il propose donc un indicateur qui viserait à lier croissance économique et « sentiment de progrès ». Pour lui, ce n'est que lorsque le revenu médian progresse qu'au moins la moitié de la population voit sa situation s'améliorer. Or, souligne-t-il, depuis le début des années 2000, la hausse forte du PIB aux EU ne s'est accompagnée d'aucune hausse du revenu médian réel!

Cette remarque est intéressante pour réfléchir sur les inégalités « acceptables ». Et cela tant pour la France (11), que pour les EU (12). Dans les deux cas, les critiques font mouche, mais les persifleurs pourraient aussi balayer devant leur porte.

■ Il est vrai qu'avec leur salaire minimum très faible et la non-obligation, pour les employeurs, de fournir une protection sociale, les EU produisent une croissance qui manque de filet de sécurité pour les plus pauvres et les moins qualifiés. Si ce pays doit faire des progrès, c'est bien dans ce domaine (13). Plus de 40 millions d'Américains n'ont pas de protection sociale et cela constitue un puissant facteur de reproduction et d'amplification des inégalités.

■ Avec la Sécurité sociale, la Couverture maladie universelle, le SMIC et la prime pour l'emploi, la France présente un système plus protecteur, dont les EU pourraient s'inspirer pour réduire les inégalités. En France, le revenu médian, après impôt et redistribution, progresse comme la croissance économique.

■ Mais si, dans l'Hexagone, le filet de sécurité est assez efficace, des progrès sont indispensables. D'abord, pour réduire le chômage, première source de pauvreté. Ensuite, pour que le pouvoir d'achat des salaires progresse, notamment en bas de l'échelle. Or, pour cela, la France peut partiellement s'inspirer des EU: encourager au développement du travail et de l'emploi en faisant notamment évoluer le financement de la protection sociale, qui pèse très lourd sur les salaires. Mais pour revenir à la précédente chronique, cela est plus facile à réaliser quand la croissance économique est soutenue ! Une récente étude de l'INSEE a montré que les inégalités en France avaient légèrement régressé au cours des dix dernières années, mais que cela avait été acquis de 1998 à 2001, dans la période de forte croissance.

Yves Crozet

⁽¹¹⁾ Que les Américains voient peuplée de fainéants (les 35h!).

⁽¹²⁾ Dont les Français stigmatisent les travailleurs pauvres (working boor)

⁽¹³⁾ Lors du premier mandat présidentiel de son mari, Hillary Clinton avait proposé une réforme de l'assurance-santé visant à mettre en place, comme au Canada, un système universel de sécurité sociale. Elle avait alors été sèchement remise à sa place. Mais depuis, l'eau a coulé sous les ponts.